

INAUGURATION DU COMMERCE BOULANGERIE

Le 10 juillet 2016

Digemer Mat d'an Holl

Mesdames, Messieurs les élus, conseillère départementale, les responsables d'entreprises, personnel communal, représentants de presse, les gérants, chers Anthony et Martine, chers amis Plufériennes et Plufériens, chers clients.

C'est un grand plaisir pour moi que d'être avec vous ce matin, non pas seulement pour inaugurer le commerce multi services, car il a déjà fait la démonstration de sa vitalité, mais davantage pour évoquer avec vous sans protocole excessif cette belle aventure collective démarrée il y a déjà plus d'un an par Anthony Hervé et sa maman Martine en prolongement de sa constance dans le commerce de proximité depuis bien longtemps.

Avec vous, chers concitoyens, chers clients résolument convaincus de l'importance de l'existence de commerce de proximité ; véritable encrage à la fois économique et lien social et de rôle stratégique sur l'attrait de la commune mais aussi des alentours représentés ici par les élus des communes voisines que je remercie pour leur présence est un signe démonstratif que l'intérêt d'un territoire s'identifie à la vitalité de l'ensemble. Il est je crois révolu le temps où communes étaient en compétition, je crois davantage à la complémentarité.

En faisant le choix de cette date, je sais qu'il est difficile à tout le monde d'être présents et je veux excuser Alain Cadec, président du département, Gérard Lahellec vice président de la région Bretagne, Joël Le Jeune président de Lannion Trégor Communauté, Awen Léon en charge de l'économie à LTC, André Coent, conseiller départemental, Robert Roche de la chambre des métiers : interlocuteur privilégié de la commune depuis de nombreuses années.

Seul le prononcé fait foi et je pense que la foi nous l'avons et depuis longtemps. L'implication et la volonté communale ont démarré en 1995 par l'acquisition de ce bâtiment naguère boucherie charcuterie café, commerce de bestiaux ou enfant je regardais le chargement des animaux dans les grands camions ici sur la route. C'était la belle époque mais « où sont les neiges d'antan » témoignerait Yves Beuzit. Cependant un endroit stratégique en plein centre bourg. En 1995, il s'agissait du transfert de la boulangerie exploitée sur la place dans des locaux inadaptés. Avec le conseil municipal de l'époque, nous avons acheté puis transféré ce bâtiment pour accueillir le fonds de boulangerie tenu par la famille Prioux avec l'aide de l'Etat, du département puis suite a des problèmes de santé de l'exploitant, la commune a acheté l'ensemble du fonds de commerce et du matériel. Se sont suivis plusieurs exploitants : Le Coq, Briand, Pinte, Breuilly, parallèlement à la fermeture du bar restaurant, épicerie Le Guerson : l'initiative communale a été de créer un multi service « à l'ancienne école » route de Lanvellec. Comme chacun les sait le commerce n'est pas un long fleuve tranquille : différents aléas peuvent troubler l'enthousiasme des débuts. Néanmoins, je veux aussi les associer à cette journée festive car à chaque fois il ya eu engagement.

Oui je l'ai souvent répété devant vous, l'engagement attendu est perturbé par le niveau excessif des charges et aucune différence n'est faite entre la commune en milieu rural ou celui plus facile d'un

territoire très développé. Il faudrait pourtant nécessairement en tenir compte pour un aménagement du territoire équilibré conjuguant ruralité et modernité. Pour consolider le commerce et assurer une rentabilité nécessaire au maintien de l'activité mais aussi en réponse à l'engagement personnel des gérants qui assument les charges et en particulier les loyers nécessaires à l'équilibre, il a été décidé en 2014-2015 de réunir ici l'ensemble des activités.

Bien entendu à chaque initiative il a fallu adapter, mettre aux normes, rendre attractif, faciliter au possible les conditions d'exploitation. C'est-à-dire investir. Au fil des ans, plusieurs milliers d'euros ont été engagés : plus de 15000 euros depuis 10 ans sans prendre en compte les investissements antérieurs avec l'acquisition du bâtiment et la transformation et la création du logement puis l'achat du matériel et du fonds de commerce. Néanmoins, l'engagement communal a été adouci par la perception de subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté d'agglomération au travers de fonds de concours. Cela concrétise la synergie entre la commune et les différentes collectivités qui la prolongent. Ces décisions d'octroyer des aides financières se mesurent évidemment à l'engagement local, communal. C'est pour moi l'occasion d'un remerciement collectif et en particulier aux conseillers municipaux successifs qui résolument ont apportés leur soutien à ces engagements car animés par la même volonté. Je n'oublie pas le personnel communal régulièrement impliqué dans la mise en œuvre de nos décisions entre autre pour le montage toujours plus complexe des dossiers face à une administration trop souvent prête à trouver des problèmes à nos solutions. Comme en ce moment, le feuilleton pour obtenir la vente du tabac en activité supplémentaire.

Cette constance dans la volonté que l'on peut qualifier d'obstination si on la mesure à sa définition positive, a permis de faire face aux aléas, aux écueils peut-être même au doute parfois. Chacun doit exercer pleinement son rôle dans cette aventure : c'est à nous avec votre confiance de faire aboutir les projets salutaires pour l'attractivité de nos communes et ceci ne peut s'ajourner car le défi est permanent. Les acquisitions de biens immobiliers pour l'installation de jeunes ou de moins jeunes sont bien souvent au regard des services existants et du bien vivre local.

Chacun doit donc y prendre sa place, déterminé par cette envie d'apporter. C'est le choix aussi que nous faisons en modernisant l'école tout en validant des conditions de travail et d'économie d'énergie avantageuses.

De la réflexion naît l'action qui va se concrétiser par la réalisation d'une nouvelle mairie, maison des services qui va apporter confort de travail, économie d'énergie que nous souhaitons aussi démonstratif pour toute personne voulant réaliser des travaux dans ce sens. Il me semble qu'après avoir travaillé sur l'ensemble des biens communaux, de la voirie, du commerce, de l'école, il est urgent de donner à Plufur, une mairie digne, premier symbole de l'existence de la commune.

Enfin, le lotissement communal porté par le SEM Lannion Trégor que j'ai l'honneur de présider va être disponible dans les prochaines semaines, ceci aussi afin de conforter les effectifs au sein de notre RPI qui reste notre volonté collective à Tremel et Lanvellec signe encore de notre capacité à mutualiser. Toutes ces actions sont aussi déterminantes pour assurer le commerce local et son développement.

Je sais pour cela pouvoir compter sur Anthony : professionnel reconnu de la boulangerie et de la pâtisserie toujours plus attirante mettant à mal la volonté la plus résolue de certaines clientes et

clients déterminés en ce début d'été à rentrer dans leur collection de maillots de l'été dernier. Nous pouvons toujours compter sur le sourire de Martine pour nous solide de son expérience dans le commerce depuis son adolescence puis du suivi avec Daniel de l'entreprise artisanale de menuiserie et de création de meubles, lui aussi élevé dans la commune épicerie à Trémel. Nous voilà donc rassurés avec votre soutien collectif pour assurer la pérennité de notre commune. S'il est vrai que l'on peut dire que ce sont les commerçants qui par leur vocation assurent le commerce, en définitive ce sont les clients qui font le choix. Je vous propose donc comme vous le faites déjà de continuer dans ce sens en confiance.

Pour ne pas être trop long ce qui pourrait vous priver d'assister à la victoire de la France ce soir en finale de la coupe d'Europe, je propose pour vous remercier au nom d'Anthony et de Martine et de l'ensemble du conseil municipal de partager le verre de l'amitié ainsi que quelques douceurs confectionnées par Anthony avec l'aide de membres du conseil municipal, et en particulier d'Isabelle et Françoise qui ont en partie organisé cette journée, avec Sylvain prévoyant en cas d'intempérie.

Merci à tous, et bon vent à notre commerce multiservices : bar et demain bureau de tabac.

Bonne journée à tous.

Devez mad d'a in'oll.